

Intitulé de l'UE	Questions approfondies de psychologie des apprentissages scolaires
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier en enseignement section 3 - Français, FLE et FLA BA2

Responsable(s)	Heures	Période
Corinne LORIMIER	30	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Psychologie du développement atypique	10h	WAUTHIA Erika
Psychologie du développement spécifique	20h	Valérie ALLARD Corinne LORIMIER

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Psychologie du développement atypique : 10h de théorie
Psychologie du développement spécifique : 15h de théorie, 3h d'exercices/laboratoires, 2h de travaux

Langue d'enseignement
Psychologie du développement atypique : Français
Psychologie du développement spécifique : Français

Connaissances et compétences préalables
Psychologie du développement de l'enfant, partie 1

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel <ul style="list-style-type: none"> ◦ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ; ◦ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ; ◦ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ; ▪ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection . ◦ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel . • Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive

- maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
- agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques impliquant la mise en oeuvre d'aménagements raisonnables et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;
- les compétences du praticien réflexif
 - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Objectifs de développement durable



Éducation de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.
- 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.
- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.



Inégalités réduites

Objectif 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

- 10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.

Acquis d'apprentissage spécifiques

PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT ATYPIQUE :

Acquis d'apprentissage en termes de connaissances

- D'expliquer, d'expliciter et/ou de reconnaître les caractéristiques physiques, cognitives, sociales, émotionnelles... des différents troubles des apprentissages abordés et ce, aux différents âges de la vie.

Acquis d'apprentissage en termes d'aptitudes

- D'identifier et éventuellement de proposer des situations d'apprentissage adaptées aux caractéristiques des élèves présentant un ou plusieurs des troubles abordés au cours de l'AA, en prenant en considération leur âge et leur niveau de développement ;

- De justifier la pertinence d'un aménagement raisonnable donné, par rapport aux caractéristiques physiques, cognitives, émotionnelles, sociales ... du trouble auquel l'aménagement se rapporte.

Acquis d'apprentissage en termes de compétences

- De faire de l'école un lieu où les élèves apprennent et se développent (C1);

- D'agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective (C3)

- De lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques et s'en inspirer pour agir en situation professionnelle (C4)

PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT SPECIFIQUE

Acquis d'apprentissage en termes de connaissances

Identifier et décrire les différentes approches en psychologie du développement.

Décrire les différentes étapes du développement physique, cognitif, psychosocial et langagier de l'enfant de 5 à 13 ans.

Acquis d'apprentissage en termes d'aptitudes

Identifier et proposer des situations d'apprentissage adaptées aux caractéristiques des élèves selon leur âge et leurs niveaux de développement.

Acquis d'apprentissage en termes de compétences

Faire de l'école un lieu où les élèves apprennent et se développent (C1);

Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement (C3)

Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective (C3)

Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques et s'en inspirer pour agir en situation professionnelle (C4)

Contenu de l'AA Psychologie du développement atypique

Au cours de cette AA, seront abordées les thématiques suivantes :

Les troubles du développement intellectuel ;
Les troubles spécifiques du langage
Les troubles de la lecture et de l'écriture ;
Les troubles du calcul ;
Les troubles de la coordination ;
Les troubles de l'attention et des fonctions exécutives.

Ces thématiques seront abordées dans une perspective développementale afin de permettre aux étudiants inscrits en S1, S2 et S3 d'identifier les éléments auxquels ils devront être attentifs dans leur future pratique, en fonction de l'âge des élèves auxquels ils seront confrontés.

Contenu de l'AA Psychologie du développement spécifique

- Cadre théorique de la psychologie du développement
- Conceptualisation de l'adolescence
- Développement physique, psychoaffectif, cognitif, psychosocial de l'adolescent

Méthodes d'enseignement

Psychologie du développement atypique : cours magistral

Psychologie du développement spécifique : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche inductive

Supports

Psychologie du développement atypique : syllabus, diapositives, transparents, portefeuille de lecture, Livre, Revues, Outils, Autres.

Psychologie du développement spécifique : syllabus, notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Psychologie du développement spécifique

Boyd, D. & Bee H., 2017, Les âges de la vie, 5ème édition, ERPI : Montréal.

Cloutier R., Drapeau S, Denault A.-S., Cellard C., 2008, Psychologie de l'adolescence, Montreal : VChenelière éducation.

Cannard C., 2019, le développement de l'adolescent, Louvain-la-Neuve : DeBoeck

Kleindienst A.-C. & Corazza L., 2019, Petit décodeur illustré de l'ado en crise, ed. : Mango

« L'adolescent face à ses parents » L'Essentiel– Cerveau & Psycho, Août – Octobre 2013

« Vivre l'adolescence, les rôles du groupe et de l'école », Van Meerbeeck Ph., 2013, UFGAPEC

La construction identitaire à l'adolescence: quelle place pour les émotions? Les cahiers dynamiques, N°71

Bec E., 2021, Pubertés précoces et perturbateurs endocriniens. Comprendre, repérer, prévenir, dans Dossier de connaissances, CREA-ORS Occitanie, DRAPPS Occitanie

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Psychologie du développement atypique : 40% Psychologie du développement spécifique : 60%
Langue(s) d'évaluation	Psychologie du développement atypique : Français Psychologie du développement spécifique : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Psychologie du développement atypique :

La note à l'UE est absorbante. La note la plus basse est attribuée à l'UE même si la moyenne de l'UE est égale ou supérieur à 10/20 et ce, indépendamment du calcul de moyenne, pondérée ou non.

Examen écrit, en présentiel, représentant 100% de la note.

L'évaluation consistera en un examen écrit, dont les modalités précises seront présentées aux étudiants lors de la première séance de cours. Ces modalités seront reprises dans les diapositives disponibles sur Moodle Go Prof et dans le contrat de cours, consultable sur Moodle Go Prof également.

Méthode d'évaluation de l'AA Psychologie du développement spécifique :

La note à l'UE est absorbante. La note la plus basse est attribuée à l'UE même si la moyenne de l'UE est égale ou supérieur à 10/20 et ce, indépendamment du calcul de moyenne, pondérée ou non.

Examen écrit et oral (cf contrat de cours)

